

Procès-verbal de la réunion tenue le mercredi 19 décembre 2018 à 18h30 à Bruxelles.

RÉF: CDWP/18.08/WG

**Présents:** VZF: Freddy HOSTE.

FFBN: Billy WILLIAMS – Francis MERCIER.

Wouter GEORGES, secrétaire-général.

**Excusé:** Tomas CASSIMAN (VZF).

### 1. **Approbation procès-verbal CDWP dd. 27.11.2018**

Le procès-verbal est lu et approuvé.

### 2. **Courrier:**

- La Commission de Discipline WP a pris connaissance de la déclaration écrite de K. DE BOECK au sujet de la formation obligatoire théorique et pratique pour arbitre water-polo de Sammy CLAES (RSCM), comme élément d'une sanction infligée par la Commission de Discipline WP. La déclaration concernée a été également transmise à la CCA.
- Modifications FINA WP Rules: W. GEORGES donne des précisions sur les modifications approuvées et la Commission de Discipline WP a pris connaissance du résumé général. Un suivi intensif ainsi qu'une préparation adéquate envers les clubs water-polo sont indispensables afin d'introduire et d'adopter ces modifications importantes aux règlements au niveau des compétitions nationales de water-polo.

### 3. **Examen rapports arbitres**

#### 3.1. **Match 516/U21 LAQUA – KWK du 17/11/2018 : rapports arbitres BETTAHI et BAETENS.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et des rapports des arbitres Y. BETTAHI et B. BAETENS.

La Commission de Discipline a pris connaissance des commentaires et des précisions écrites de F. LIEUTENANT, qui ont été également transmises aux deux arbitres concernés, après avoir eu l'autorisation de F. LIEUTENANT.

La Commission de Discipline et F. LIEUTENANT ont pris connaissance des réactions écrites, soumises par les arbitres Y. BETTAHI et B. BAETENS.

Vu la gravité des faits repris dans les rapports des arbitres et étant donné que la personne en question n'était pas présente ni représentée à la séance précédente dd. 27.11.2018, la Commission de Discipline avait décidé de lui suspendre jusqu'à comparution volontaire.

Est présent à la séance : **LIEUTENANT Frederik (KWK)**, accompagné par son épouse.

Après avoir entendu le joueur,

qui confirme que le contenu de sa lettre est complètement véridique ;

qui prétend être la victime de son engagement au sein de son club, où il assume plusieurs fonctions ;

qui confirme qu'il était bien assis sur le banc lors du match, mais qu'il n'est jamais intervenu lui-même ;

qui réfute le fait qu'il a attendu l'arbitre BETTAHI après le match à l'extérieure de la piscine ;

qui demande toutefois plus d'avis afin d'éviter des erreurs ou des situations similaires dans l'avenir ;

qui ne conteste pas du tout la carte rouge obtenue, sur laquelle il a voulu demander plus de feedback et explication de la part de l'arbitre.

Après audition et délibération la Commission de Discipline WP a décidé de ne pas imposer une sanction supplémentaire à M. F. LIEUTENANT.

La période de suspension (de 4 journées) qu'il a déjà purgée, est considérée comme suffisante.

La Commission de Discipline WP demande toutefois à M. LIEUTENANT de bien vouloir respecter son rôle et sa fonction exacte pendant le match (soit comme délégué à la table de jury, soit comme coach-assistant sur le banc).

Frais : à charge de la **FRBN**.

#### 3.2. **Match 97/SH II AZSC – LAQUA du 30/11/2018.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.

La Commission de Discipline confirme les exclusions OUT DEF pour les joueurs **SEGERS Ruben (AZSC)** et **SEGERS Dirk (AZSC)**.

**3.3. Match 100/SH II WZK – GZV du 01/12/2018.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.  
La Commission de Discipline confirme les exclusions OUT DEF pour les joueurs **DE BRAUWER Thomas (WZK)**, **RYCKAERT Robin (GZV)** et **DE VRIEZE Tanguy (GZV)**.

**3.4. Match 101/SH II SCC – TZK du 01/12/2018.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.  
La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **MOULIN Pierre (SCC)**.

**3.5. Match 244/SH III HELIOS – ENLWP du 30/11/2018.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.  
La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **LAROCHE Anthony (ENLWP)**.

**3.6. Match 621/U17 NA KWK – CNT du 30/11/2018: rapport arbitre VRIELINCK.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre S. VRIELINCK.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de **1 journée** pour le coach **HIRBEK Sandor (CNT)** pour carte rouge CAT.2 (protestations verbales continues et gestes envers l'arbitre).  
Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

**3.7. Match 645/U17 NA KWK – ENLWP du 02/12/2018.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.  
La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **HASSAINI Sam (ENLWP)**.

**3.8. Match 648/U17 NA ZNA – RSCM du 02/12/2018.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.  
La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **BUEKENHOUDT Wabbe (RSCM)**.

**3.9. Match 856/U15 NA WZK – CCM du 01/12/2018.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.  
La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **IDRISSI-KAITOUNI Yanis (CCM)**.

**3.10. Match 29/SL RBP – CNT du 08/12/2018.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.  
La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **NUMANOVIC Ennis (RBP)**.

**3.11. Match 31/SL KWK – DM du 08/12/2018.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.  
La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **GHEYSEN Ward (KWK)**.

**3.12. Match 105/SH II TZK – WZK du 08/12/2018.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.  
La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **D'HOOGHE Andres (WZK)**.

**3.13. Match 175/SH II R TZK – WZK du 08/12/2018.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.  
La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **D'HOOGHE Pieter-Jan (WZK)**.

**3.14. Match 251/SH III SVDE – ENLWP du 08/12/2018.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.  
La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **GARCIA Y ALVAREZ Yves (ENLWP)**.

**3.15. Match 863/U15 NA ENLWP – GZV du 08/12/2018.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.

La Commission de Discipline confirme les exclusions OUT DEF pour les joueurs **ALBRECHT Lander (GZV)** et **VANHOOLANDT Sacha (ENLWP)**.

**3.16. Match 32/SL RSCM – ENLWP du 15/12/2018.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.

La Commission de Discipline confirme les exclusions OUT DEF pour les joueurs **MOINET Antoine (RSCM)** et **VERSCHUREN Junior (RSCM)**.

**3.17. Match 108/SH II GZV – WPW du 15/12/2018.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.

La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **DE MEYER Steven (WPW)**.

**3.18. Match 179/SH II R TZK – ZNA du 15/12/2018.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.

La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **DONCKERS Pieter-Jan (ZNA)**.

**3.19. Match 180/SH II R LAQUA – WZK du 16/12/2018.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.

La Commission de Discipline confirme les exclusions OUT DEF pour les joueurs **LEEMEN Joris (LAQUA)** et **LAMBERTS Ward (LAQUA)**.

**3.20. Match 255/SH III RZV – SCSG du 15/12/2018.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.

La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **VANDECASTEELE Johan (RZV)**.

**3.21. Match 324/SH III R RZV – SCSG du 15/12/2018.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.

La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **HERBIG Tim (SCSG)**.

**3.22. Match 868/U15 NA ROSC – DM du 15/12/2018.**

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et de la « plainte » irrecevable de DM sur l'arbitrage.

**4. Divers:**

Néant.

Le rapporteur, Wouter GEORGES, Secrétaire-général.

PROCHAINE RÉUNION COMMISSION DE DISCIPLINE WATER-POLO:  
MARDI 05 FÉVRIER 2019 – 18h30 - BUREAU FEDERAL BRUXELLES